

# Réflexion 2050

## Projet de Ville

Conseil jeunesse de Montréal

Présenté à l'Office de consultation publique de Montréal

11 octobre 2022



Montréal 



# Le Conseil jeunesse de Montréal

Instance consultative qui conseille le conseil municipal de la ville de Montréal.

Composé de 15 membres âgé-es de 16 à 30 ans choisi-es pour refléter la diversité de la jeunesse montréalaise.

Effectue des recherches et formule des avis sur toute question relative aux préoccupations des jeunes.

# Le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 et la jeunesse montréalaise

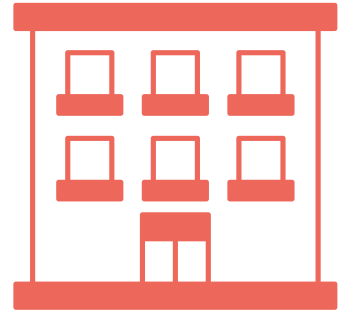
Plan déterminant pour le futur des jeunes Montréalais-es dans notre métropole.

Vision de la ville inspirante pour la jeunesse.

Importance de prendre en compte les préoccupations et les intérêts des jeunes dans le PUM.



# Population



Protéger le parc locatif existant et assurer l'abordabilité des loyers.



Encourager la création de projets immobiliers qui répondent aux diverses réalités de la jeunesse, incluant des options d'hébergement adaptées aux besoins des jeunes en situation précaire.



Garder les jeunes en ville en mettant en place des mesures qui favorisent leur accès au logement est un facteur de succès pour une ville vibrante et dynamique.



# Climat et environnement



Prioriser les considérations relatives à la biodiversité, au développement durable et à l'agriculture urbaine dans l'aménagement du territoire.



Favoriser le financement de projets de toitures végétales, de rues vertes et de jardins communautaires.



Favoriser l'adoption de pratiques d'économie circulaire et de consommation d'eau plus responsables.



# Inégalités sociales

Réduire les inégalités sociales en matière de logement, et développer le transport et les infrastructures publiques afin de pourvoir aux besoins des quartiers les moins bien desservis et des personnes soumises à des horaires atypiques.

Poursuivre la promotion des services adaptés aux populations ayant des limitations fonctionnelles et physiques.

Valoriser la présence et la contribution des jeunes Autochtones au sein de la Ville, notamment dans le domaine des arts.



# Mobilité

Accentuer l'importance d'un accès abordable, prolongé et efficace du transport collectif sur l'ensemble du territoire montréalais.

Poursuivre les efforts de développement de l'espace urbain en augmentant les aires piétonnes et les pistes cyclables tout en assurant le passage sécuritaire des piétons et des vélos.

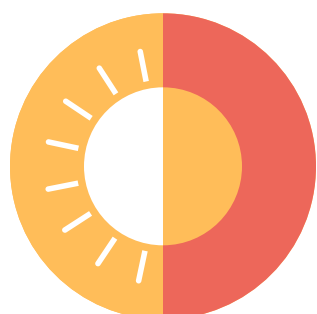
# Activités



Maintenir et développer des infrastructures accessibles et de qualité permettant aux jeunes de pratiquer des activités sportives, récréationnelles et artistiques.



Favoriser l'accès des jeunes à divers services, notamment de sport et de loisirs, par le biais de tarifs jeunesse.



Permettre la tenue d'activités qui se tiennent autant le jour que la nuit.





# Formes urbaines et occupation du sol



Promouvoir une utilisation nocturne saine et sécuritaire de l'espace public, la réduction de la place de l'automobile et l'augmentation, en quantité et en qualité, des infrastructures piétonnes, ainsi que celles dédiées aux transports actifs.

Mettre de l'avant l'occupation transitoire des bâtiments et mobiliser les espaces vacants au bénéfice des communautés locales.

Encourager l'élaboration de mécanismes de participation publique pour engager les citoyen-nes sur l'utilisation des systèmes de décision automatisée (SDA) et la gouvernance des données qui en découle.

# Gouvernance



Favoriser la présence des jeunes sur les instances décisionnelles et consultatives en matière d'urbanisme et de mobilité.



Encourager les initiatives originales en matière de mobilité, de logement, d'écologie et de culture.



Porter une plus grande attention à l'élaboration de formations, à la création de postes au sein de différentes instances de la Ville et à la conception de campagne d'informations spécifiquement dirigées envers les jeunes Montréalais-es.

# Conclusion

Les jeunes sont particulièrement intéressé-es par les questions d'urbanisme et de mobilité.



Ils et elles seront particulièrement affecté-es par les décisions prises aujourd'hui pour leur futur, et les recommandations faites par le CjM visent donc à ce que leurs préoccupations et intérêts soient pris en compte dans le développement du PUM 2050

